FFESSM
CORSE-DU-SUD | 2A

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE
DU COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CORSE DU SUD
CoDep 2A
Samedi 12 décembre 2020

Le samedi 12 décembre 2020 l'Assemblée Générale du CoDep 2A est réunie à Ajaccio dans les locaux du CROS de Corse.

La séance est ouverte à 10h par le Président. Le quorum étant atteint 18 836 voix sur 31 116 soit 60,5 % l'assemblée peut valablement déliberer.
Absents excusés : Pascal Vastesaeger, Jean-Do Piredda, Victor Nomellini.
Cette assemblée prévue initialement en novembre a été reportée à ce jour pour cause de Covid 19.

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2019
- Rapport moral du Président
- Rapports 2020 et Programmes 2021 des commissions
- Rapport du représentant des SCA
- Bilans financier et prévisionnel. Quitus des comptes
- Questions diverses

Le PV de l'AG 2019 est adopté à l'unanimité.

Rapport moral du Président

Nous arrivons au terme d'une année difficile, année qui a vu certains d'entre nous atteints dans leurs familles ou leurs amis, année difficile à cause de la Covid19 qui a empêché les SCA et les clubs de fonctionner normalement en toute sérénité.
Nous avons essayé de faire fonctionner notre CoDep 2A normalement. Il se porte bien en nombre de structures puisque nous en avons 48 cette année contre 39 en 2019.
Nous comptons parmi nous 20 clubs et 28 SCA. Le nombre de licences réalisés cette année est de 1454. Cela se traduit par une légère diminution par rapport à 2019 (1454/1696) mais compte tenu des problèmes de Covid 19 nous pouvons être satisfaits de ce résultat toujours supérieur à celui du CoDep 2B (888/890 licences).
Dans les conditions sanitaires difficiles de l'année 2020 je remercie les présidentes et président de commissions ainsi que le représentant des SCA d'avoir accompli malgré tout des actions dont vous pourrez prendre connaissance dans leur rapport.
Le site Internet fonctionne bien grâce à Eric Olivi qui intègre rapidement les informations qui lui sont transmises pour publication et je l'en remercie. Je rappelle l'adresse du site :
http://codep2a-ffessm.fr/ sur lequel vous pouvez trouver toutes les informations, actualités du CoDep 2A, des commissions et que vous pouvez utiliser pour votre communication.

Tout au long de l'année j'ai assuré les réponses par courrier, courriel et téléphone aux sollicitations et enquêtes et recommandations sur la Covid 19 de la FFESSM, Préfecture et autres organismes. J'ai assisté :

- à l'Assemblée Générale du Comité Régional Corse le 26 janvier 2020.
- à la Visioconférence le 12 mai pour l'étude *« OUTDOOR SPORTS – Favoriser la préservation du milieu naturel, le développement de la filière et l'émergence d'un pôle d'activités de pleine nature »* à l'initiative de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien et la Communauté de Communes du Celavu Prunelli.
- à l'Assemblée Générale Elective du CROS Corse le 6 mars 2020.
- au compte-rendu à la Parata dans les locaux du Grand Site le 8 juillet 2020 de l'étude *« OUTDOOR SPORTS – Favoriser la préservation du milieu naturel, le développement de la filière et l'émergence d'un pôle d'activités de pleine nature »*
- à l'atelier territorial de concertation pour l'élaboration du plan d'action du Document stratégique de façade Méditerranée le 6 octobre en visioconférence. Ceci avait pour principal objectif de spatialiser les actions en fonction des enjeux et opportunités des zones de vocation définies dans la stratégie de façade maritime.

Nous avons assuré la diffusion de l'affiche et du livret PAM.
En 2020 l'année fédérale comptable va du 1er janvier au 15 septembre 2020 et nous avons bien tenu notre budget.
Pour terminer mon rapport je renouvelle mes remerciements à tous les membres du bureau et du Comité Directeur pour leur travail et leur disponibilité tout au long des 4 années écoulées. .

Rapport adopté à l'unanimité.

Intervention d'Yves Gaudemard qui s'étonne de la présence sur la feuille d'émargement de clubs à moins de 11 licences. Le président répond qu'il s'agit d'une extraction de chiffres fournie par la FFESSM. Arnaud Zaragoza précise qu'en raison de la Covid19 les quotas de licences sont temporairement annulés pour l'année. François Zaragoza remarque que les SCA et les clubs à 0 licences ont quand même fait de la plongée. Il signale que le CoDep peut exclure une association mais pas une SCA qui ne peut être exclue que par la FFESSM au niveau national. Il souhaite qu'une demande concernant la possibilité d'exclusion d'une SCA par le CoDep soit transmise aux instances fédérales.
Alain Lachuries rappelle que la mise à jour des SCA par la FFESSM se fait au mois de septembre. Si le quota de licences n'est pas atteint le secrétariat de la FFESSM ne transmet pas l'agrément à la SCA.

FFESSM
CORSE-DU -SUD | 2A

LICENCES 2020 CoDep 2A

NUMERO	NOM DE LA STRUCTURE	Adulte	Jeunes	Enfant	Licence
04200135	ISULA PLONGEE	52	11	7	70
04200167	LE KALLISTE	7	2	2	11
04200035	POSIDONIA CLUB	13	0	0	13
04200042	G.F.C.A SUBAQUATIQUE	18	3	0	21
04200127	L'AQUARIUM	52	5	4	61
04200122	IMMERSION 2000	25	12	1	38
04200146	CAMPOMORO PLONGEE NITROX	0	0	0	0
04200031	ASSOCIATION SUBAQUATIQUE DU TARAVO	12	0	0	12
04200153	CORSICA APNEE	15	1	0	16
04200137	OXYGENE	4	0	0	4
04200159	MASK	9	4	1	14
04200021	S.C. DE LA COTE DES NACRES	99	7	1	107
04200164	APNEA CLUB AJACCIEN	33	0	0	33
04200172	LAVA PLONGEE	5	2	0	7
04200029	CSLG AJACCIO PLONGEE	77	6	1	84
04200170	PLONGEE PASSION	14	4	0	18
04200130	CABOCHARD PLONGEE	6	1	0	7
04200171	CLUB DE PLONGEE LES DAUPHINS DE VALINCO	3	2	6	11
0420818T	UCPA-20	45	0	0	45
04200017	LA PALANQUEE CIP PORTO VECCHIO	0	0	0	0
20		***489***	***60***	***23***	***572***
NUMERO	**NOM DE LA STRUCTURE**	**AD**	**J**	**ENF**	**LIC**
0420072C	HIPPOCAMPE	4	1	6	11
0420083C	NAUTICA PLONGEE	24	10	3	37
0420041C	PIANOTTOLI DIVING	2	0	0	2
0420088C	ETSMS	7	1	0	8
0420080C	PLONGEE PORTO CIUTTATA	6	0	0	6
0420085C	KALLISTE PLONGEE	11	3	5	19
0420068C	A L'EAU RANDO	0	0	0	0
0420024C	U CULOMBU - PLONGEE NATURE	21	4	4	29
0420076C	SAS 3P	57	9	2	68
0420056C	AGOSTA PLONGEE	5	0	6	11
0420070C	TORRA PLONGEE	7	0	4	11
0420063C	AMICI SUB TORTUE	12	1	0	13
0420033C	EURL DOLFINU BIANCU	5	0	6	11
0420086C	VINCENT OLLAGNON	1	0	0	1
0420045C	FAVONE PLONGEE	10	1	0	11
0420043C	ODYSSEE PLONGEE	99	13	11	123
0420040C	CORSICA DIVING CENTER	13	1	0	14
0420014C	CORSE PLONGEE	34	15	7	56
0420023C	CARGESUB SARL	15	5	0	20
0420011C	EXPLORASUB	33	12	8	53
0420015C	ISULA	11	5	0	16
0420005C	SARL E RAGNOLE	101	21	7	129
0420060C	PORTO VECCHIO PLONGEE	30	4	9	43
0420077C	BONIFACIO PLONGEE	26	3	4	33
0420049C	A L'EAU PLONGEE	57	8	11	76
0420084C	PROPRIANO PLONGEE	52	16	13	81
28		***643***	***133***	***106***	***882***
	TOTAL CoDep 2A	**1132**	**193**	**129**	**1454**

http://codep2a-ffessm.fr/

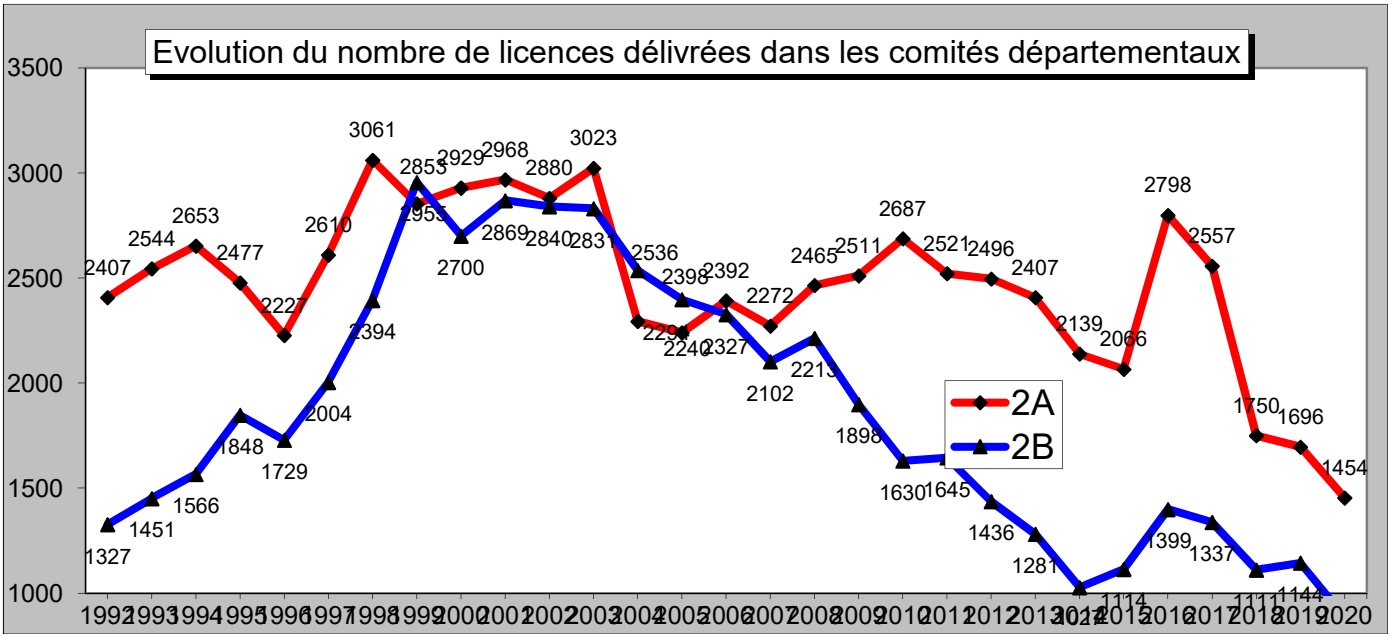

On constate une lente décroissance des licences depuis quelques années. Alain Lachuries émet l'hypothèse, signalée lors du collège des Instructeurs Techniques, que les plongeurs se dirigeraient vers des structures où le niveau d'exigence est plus faible. François Zaragoza évoque aussi les difficultés pour les structures d'obtenir des licences dans la période de dysfonctionnement du site fédéral.
Pour lutter contre cette décroissance Yves Gaudemar propose que l'on s'inspire du dispositif « licence gratuite aux niveaux 1 » comme cela s'est fait dans le comité Occitanie.
Arnaud Zaragoza signale que cela couterait très cher au comité régional qui sort à peine d'une situation financière délicate.
Une discussion s'engage sur la nécessité de développer l'activité plongée au niveau du département en dehors de la saison touristique à l'image de l'action menée par le Club de Propriano. Sur Ajaccio les responsables de structures s'accordent à dire que l'horaire tardif, 21 h, imposé par la Mairie a cassé la dynamique de l'activité plongée pendant l'hiver.

Le président présente l'inventaire du matériel acquis par le CoDep 2A à ce jour.

Rapport des commissions

Commission Départementale Archéologie : Marie-France Bastiani

RAPPORT D'ACTIVITES 2020

En raison du COVID 19, toutes les activités (Vita Marine, Mer en fête, Cap mer, plongée avec le collège de Porticcio) prévues au programme 2020 ont été annulées.
La fouille archéologique sur l'épave Sanguinaires C, golfe d'Ajaccio, prévue au mois d'avril a été reportée fin octobre 2020.

Activités réalisées :
- Prospections dans le golfe d'Ajaccio et du Valinco (Corse du Sud)
- Elaboration et réalisation de 4 Kakémonos sur les amphores.
- Participation à la remise du prix à l'école Bonafedi le 19 septembre 2019 pour le travail réalisé par la classe de CP Bilingue en archéologie terrestre et sous-marine. Nous avions durant l'année scolaire 2018-2019 animé un atelier matinée dans cette classe.
- Participation aux ateliers de concertation DSF Méditerranée (Développement Stratégique de la Façade Méditerranée) à la Préfecture de Région en novembre 2019.
- Participation au stage « *Perfectionnement en archéologie sous-marine* » du 25/07 au 02/08/2020
- Conférence à la Maison du Combattant à Ajaccio le vendredi 28 août 2020 pour l'association des plaisanciers du port Charles Ornano.

Bilan financier 2020 réalisé à hauteur de 3097,37euros.

PROGRAMME 2021

- Fouille programmée sur l'épave Sanguinaires C, golfe d'Ajaccio avec la participation de scientifiques continentaux en octobre 2020 (report Covid 19) et en septembre/octobre 2021 (programme normal).
- Prospection programmée sur la pointe de **Castagna** en mai 2021

- Recherche de sites dans les golfes d'Ajaccio, Valinco, Sagone.
- Participation à **Vita Marina,** Sartène, Propriano
- Participation aux **Journées du Patrimoine** à Ajaccio
- Participation aux journées "**La Mer en fête**" à Ajaccio
- Participation aux journées **CapMer** avec l'Office de l'environnement
- Plongée d'initiation **archéologique** à la demande des établissements
- Présentation de l'archéologie sous-marine aux scolaires sur demande des établissements

- Participation aux Assemblées Générales de la FFESSM.

Budget prévisionnel 2020 de 3000 euros.
Rapport et budget 2020, programme et prévisionnel 2021 adoptés à l'unanimité.

Commission Départementale Environnement et Bio Subaquatiques : Karine Lerissel

BILAN D'ACTIVITES 2020

- Formations diplômantes :
Formation jeune plongeurs bio : 4 en attente
Formation PB1 : 5 en attente
Formation PB2 : 2 en attente
Formation FB1 / (FB1 +) :
Formation FB2 : une en cours
Formation FB3 : 0

- Formations non diplômantes (0)

- Participation à Vita Marina en avril annulée
- Participation à Mer en Fête en mai annulée
- Réseau ALIEN Corse : journée ou demi-journée d'information (une début septembre)

Bilan financier 2020 réalisé à hauteur de 312,56euros.

PROGRAMME 2021
- Formations diplômantes :
    Formation jeune plongeurs bio : 4 demandes
    Formation PB1 : 5 demandes
    Formation PB2 : 2 demandes
    Formation FB1 : 1 demande
    Formation FB2 : une en cours
    Formation FB3 : 0 demande
    Stage en cascade avec la CREBS
- Formations non diplômantes : une dizaine dans l'année
- Attestation de découverte sur une demi-journée avec les apnéistes ou PB1 apnée
- Interventions : Vita Marina (avril 2021), Mer en Fête (mai 2021), Cap Mer et autres
- Stage FBx Atlantique ou Méditerranée (attente de dates)
- Interventions Réseau ALIEN Corse

Budget prévisionnel 2021 de 2000 euros.
Rapport et budget 2020, programme et prévisionnel 2021 adoptés à l'unanimité.

Karine Lerissel ne se représente pas à la présidence de la commission mais poursuit son activité Bio. Elle signale la parution d'un ouvrage intéressant pour la faune et la flore : Rivages de Méditerranée, Lamane, aux éditions Neptune Plongée.
Le Président remercie Karine pour tout le travail accompli durant toutes ces années.

FFESSM
CORSE-DU-SUD | 2A

Commission Départementale Technique : Eric Olivi

RAPPORT D'ACTIVITES 2020

Prise en main de la direction de la commission technique à l'issue de la dernière assemblée générale.

09 février : Journée secourisme

Action regroupée avec la CTR,12 participants, recyclage des formateurs PSC1, de formateurs ANTEOR, révision des conduites à tenir et gestes techniques

Agrément secourisme

Constitution du dossier pour la reconduction de l'agrément permettant au CODEP 2A de dispenser des formations PSC1 et de recycler ses cadres. L'agrément est ainsi renouvelé jusqu'au 06 juillet 2022.

Communication envers les clubs

Diffusion de l'information à propos du protocole sanitaire mis en place par la DGSCGC et le FFESSM concernant les interventions et les formations mettant en œuvre des gestes de secourisme.

Dotation masques + gel hydro alcoolique

Les centres d'examens du département organisant des examens régionaux (MF1, N4, initiateur) ont reçu une dotation en masques chirurgicaux et gel hydro alcoolique.
Les clubs de plongée organisant des formations de secourisme et ayant répondu à notre proposition de dotation ont reçu un lot de masques chirurgicaux.

Mise à jour des informations

Diffusion des informations sur la page Face book du CODEP et dans la rubrique CTD du site internet.

Bilan financier 2020 réalisé à hauteur de 1575,82 euros

PROGRAMME 2021

-Volet secourisme :
Mise à jour de la documentation pédagogique proposée. Guide ANTEOR
Diaporama « Gestes Qui Sauvent »
Campagne d'affichage
Promotion des formations de secourisme dans les clubs.
Promotion d'activités pour la basse saison.

Reconduction de la journée de recyclage « Formateurs PSC1 » et « RIFAP »
- Volet technique :
Réflexion en cours sur l'aide à apporter dans la formation de plongeurs ou de cadres.

Budget prévisionnel 2021 de 1500 euros.
Rapport et budget 2020, programme et prévisionnel 2021 adoptés à l'unanimité

Le Président remercie Eric Olivi d'avoir pris la suite de Clément Drhuile à la tête de la commission depuis le 19 juin 2020.
Yves Gaudemar trouve excellente l'idée de la mise en place d'une aide pédagogique pour la formation des cadres locaux.

SCA: Alain Lachuries
Il fait part des différentes réunions auxquelles il participe et ce à plusieurs titres : représentant du CoDep 2A, des SCA, adjoint de la CTR, membre du comité de perfectionnement du CFA et assiste à des séances de travail de la CSJC notamment sur les UC1 et UC2. Il a participé à des réunions au CFA sur l'organisation du BPJEPS, à la Préfecture sur les activités nautiques.
Il participe aussi, pour les SCA, comme intervenant pour la formation des apprentis « Plongée ».

Le Président présente le compte de résultats 2020 qui s'élève à 5813,51 euros et qui est équilibré avec une balance à zéro. Le compte de résultats est adopté à l'unanimité.
Il présente ensuite le prévisionnel pour 2021 qui s'élève à 8030 euros. Toutes les commissions obtiennent les crédits nécessaires à leur fonctionnement.
Le prévisionnel 2021 est adopté à l'unanimité.

Le quitus sur les comptes est demandé et est voté à l'unanimité.

Yves Gaudemard demande des explications sur les ristournes qui apparaissaient sur le budget 2019 et que l'on ne retrouve pas sur le 2020. Cela est du au changement d'année comptable du CoDep2A qui passe d'une gestion à l'année civile à une gestion à l'année fédérale qui va du 15 septembre de l'année N au 14 septembre de l'année N+1.
Les ristournes ayant été versées par la FFESSM fin novembre 2019, elles ont été comptabilisées sur l'exercice 2019 et ajoutées au fond de réserve pour être utilisées dans le budget 2020 sous la dénomination de fonds propres.

Questions diverses

En l'absence de question diverse le Président lève la séance à 12h et ouvre l'assemblée générale élective.

LA TRÉSORIERE	**LE SECRÉTAIRE**	**LE PRÉSIDENT**
Marie-France BASTIANI	**Jean-Dominique PIREDDA**	**Hervé ALFONSI**